



Du 10 au 17 janvier 2023, vous allez élire vos représentants au CSE pour une durée de 4 ans. La CFE-CGC Norauto est la seule organisation syndicale de l'entreprise qui défend spécifiquement les intérêts de tous les cadres et agents de maîtrise de Norauto France !

Coutumière voire obligatoire, dans de nombreux pays européens, la mise en place d'un 13ème mois constitue un acte de progrès social et un signe de reconnaissance destiné à saluer et à soutenir l'engagement continu et collectif des collaborateurs dans la qualité du travail.

ACTION N°22

Négocier un accord « 13ème mois » !

➤ **À la CFE-CGC, on pense que le « 13ème mois » est un réel avantage pour les collaborateurs et qu'il permettrait à l'entreprise de lutter efficacement contre le turnover !**



CADRES et AGENTS DE MAÎTRISE

Donnez-nous les moyens de défendre vos intérêts !

du 10 au 17 janvier 2023

**VOTEZ POUR VOUS
VOTEZ CFE-CGC !**

POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOS ACTIONS

